

Lieu : Mairie de Vuillecin

Date de la convocation : 02/07/2026

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 9

Membres présents : 1 Membres présents : 8

Nombre de suffrage exprimés 9

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à quinze heures, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Vuillecin, sous la Présidence de Monsieur Olivier BILLOT.

Collectivités	Membres du Bureau	
CC Entre Doubs et Loue	BILLOT Olivier	x
CC Loue Lison	GRENIER Jean-Claude	x
Département du Doubs	LOIZON Béatrix	x
CC Altitude 800	DORNIER Aurélien	x
CC Arbois Poligny Salins	LAUBIER Bernard	Excusé
CC Grand Pontarlier	INVERNIZZI Laurence	x
CC Lacs et Montagnes du Haut-Doubs	MIROUDOT Ludovic	x
CC Plateau de Frasne et Val du Drugeon	VUILLEMIN Laurent	x
CC Portes du Haut Doubs	LE HIR Sylvie	x
CC Val de Morteau	ROUGNON Pascal	x
Département du Doubs	ALPY Philippe	Excusé

Secrétaire de séance : Sylvie LE HIR conformément à l'article L 2121-15 du CGCT

1. Approbation PV du 09 juin 2026	2
2. Attribution marché.....	2
2.1 Etude du risque d'embâcle à Ornans.....	2
2.2 Travaux de restauration hydrologique de la Tourbière du Forbonnet – zone 2 (LIFE)	3
2.3 Travaux de réouverture de la tourbière du Forbonnet zone 1, à Frasne (LIFE).....	4
2.4 Travaux restauration du ruisseau des Melliers à Bouverans (LIFE).....	5
2.5 Travaux de restauration morphologique du ruisseau de Vergetolle aval reprises et compléments de travaux.....	5
2.6 Travaux de création de deux mares à crapauds calamites à Arc-et-Senans	7
2.7 Etude ressources stratégiques.....	8
2.8 Suivi post LIFE Tourbières 2025-2026 : analyses hydrobiologiques.....	9
3. Procédure de compensation foncière des parcelles agricoles concernées par le projet de restauration du Lizon supérieur, tranche 1, à Lemuy.....	10
4. Avancement de la rédaction des fiches actions du PTGE (Plan Territorial de Gestion de l'Eau)	11
5. Questions diverses	14

1. Approbation PV du 09 juin 2026

Le Président soumet à la validation des membres, le procès-verbal de la séance précédente.

Les membres du bureau à l'unanimité valident le procès-verbal de la séance du 09 juin 2026.

2. Attribution marché

2.1 Etude du risque d'embâcle à Ornans

VP concerné : Jean Claude Grenier

Monsieur Jean-Claude GRENIER indique que le présent marché concerne une étude pour diagnostiquer le risque de formation d'embâcles dans la ville d'Ornans. Elle donne suite à un projet de démantèlement de la passerelle du barrage dit « de la Tricote ». Cette structure, qui surplombe le barrage pour rendre accessible la rive droite, joue jusqu'alors un rôle de rétention des bois flottants en amont d'Ornans. Sans cet ouvrage, il est nécessaire de connaître la vulnérabilité de la ville face à la formation d'embâcles et, le cas échéant, de proposer des solutions pour limiter ce risque.

Le marché se scinde en deux parties avec une tranche ferme qui concerne le diagnostic, comprenant :

- Recueil des données et bibliographie,
- Levées topographiques sur les ouvrages d'Ornans (ponts, passerelles), sur lesquels aucun levé n'est disponible
- Estimation des volumes de bois transitant lors des crues
- Analyse du risque d'embâcle

Une tranche optionnelle pour un avant-projet sommaire visant à proposer des aménagements pour prévenir la formation d'embâcles, intégrant des scénarios d'amélioration de la qualité morphologique de la Loue, comprenant :

- Proposition de scénarios
- Choix du site
- Levé topographique
- Etude hydraulique
- Etude géotechnique
- Choix technique
- Quantitatif estimatif
- Impacts

Cette tranche optionnelle ne serait affirmée que si le diagnostic initial montre un risque avéré lié à la formation d'embâcles dans Ornans.

L'estimation financière du maître d'ouvrage, effectuée lors de l'élaboration du budget, est de 25 000€ euros TTC (pour la tranche ferme). L'EPAGE n'ayant jamais réalisé de tel projet jusqu'à la phase opérationnelle, l'estimation pour la phase optionnelle n'est pas précise. Elle s'élève toutefois à plusieurs dizaines de milliers d'euros compte tenu des études complémentaires à mener (étude hydraulique, étude géotechnique).

La tranche ferme n'est pas finançable et relève de la compétence Prévention des Inondations. En revanche la tranche optionnelle qui comprend des scénarii d'amélioration de la qualité morphologique de la Loue pourrait bénéficier de financements de l'Agence de l'eau (50 à 70 %).

Le critère de jugement des offres est 55% sur la note technique et 45% sur la note de prix.

Le marché a été publié sur la plateforme de dématérialisation klekoon le 18/05/2026. Les candidats avaient jusqu'au 24/06/2026 à 12h pour rendre leurs offres.

7 retraits du DCE ont été réalisés, une seule offre a été remise, par le groupement INGEROP-ACTIERRA, pour un montant total de **71 929.20 € TTC**, dont **18 780 € TTC** pour la tranche ferme (diagnostic) et **53 149.2 € TTC** pour la tranche optionnelle (Avant-Projet).

L'offre technique est conforme au cahier des charges. Le candidat présente des références analogues à l'étude, la méthodologie permet de répondre à la problématique et le mémoire technique est bien travaillé. Les moyens humains et matériels sont très adaptés à la problématique.

L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le marché au groupement INGEROP-ACTIERRA pour un montant de **71 929.20 € TTC** étant entendu que la tranche optionnelle ne sera affirmée que si le diagnostic réalisé en tranche ferme confirme la nécessité d'un aménagement
- **AUTORISE** le Président à signer le marché avec le groupement retenu ainsi que tout autre document s'y rapportant, y compris toute demande de financement
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget

2.2 Travaux de restauration hydrologique de la Tourbière du Forbonnet – zone 2 (LIFE)

VP concerné : Laurent VUILLEMIN

Monsieur Laurent VUILLEMIN explique que le présent marché concerne les travaux de réhabilitation de la zone Nord de la tourbière du Forbonnet dans la RNR des tourbières de Frasn-Bouverans, sur sol tourbeux hyper-sensible, dans le cadre du programme LIFE Climat. Il consiste à neutraliser les effets de drainage d'un fossé principal d'environ 400 ml (avec ramifications complémentaires), par l'aménagement d'une multitude d'ouvrages :

- 6 ouvrages en panneaux tripli bois de longueur et fonctions différentes, dont 2 submersibles ;
- 6 ouvrages de type « palissade » bois en madriers, dont 3 submersibles ;
- 11 ouvrages-bouchons en moraines ;
- Le comblement total de plus de 251 ml de fossé avec 430 m3 de tourbe à prélever sur place et transporter dans le fossé à combler ;
- La restauration par décapage de 241 m2 de tourbe minéralisée à transporter dans les zones de prélèvement.

L'estimation financière du maître d'ouvrage effectuée au stade projet est de 126 101€ euros TTC.

Le critère de jugement des offres est 60% sur la note technique et 40% sur la note de prix, dû à la technicité particulière notamment des décapage-comblement de tourbe, et de l'accès imposant un cheminement en plateau sur les 500 ml du chantier.

Une première consultation sous klekoon a duré du 4/05 au 26/05, annulée et reconduite jusqu'au 11/06 9h, faute de publication complémentaire dans un journal d'annonce légale (Est Républicain). 2 entreprises ont visité le chantier : JNS et FCE.

Seule l'entreprise JNS a remis une offre, FCE n'a pas répondu dans les délais par erreur de leur part.

L'offre de prix est cohérente, 111 130.52€ TTC, inférieure à l'estimation de l'EPAGE. L'offre technique répond en tous points aux exigences techniques et environnementales du projet.

Aucun classement n'est possible avec une offre.

L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- ATTRIBUE le marché à l'entreprise JURA NATURA SERVICES pour un montant de 111 130,52 € TTC
- AUTORISE le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant
- DIT que les crédits sont inscrits au budget

2.3 Travaux de réouverture de la tourbière du Forbonnet zone 1, à Frasne (LIFE)

VP concerné : Laurent VUILLEMIN

Monsieur Laurent VUILLEMIN indique que le présent marché concerne les travaux de réouverture préalables à la réhabilitation de la zone 1 au nord de la tourbière du Forbonnet dans la RNR des tourbières de Frasne-Bouverans, sur sol tourbeux hyper-sensible, dans le cadre du programme LIFE Climat. Il consiste à couper, ébrancher, héliporter les arbres de la future zone d'accès aux fossés de drainage (sur un linéaire d'environ 1 000m), et ranger les branches hors zone de future circulation dans la tourbière. 429 tiges sont à couper et 409 à évacuer et trier pour un volume estimé à 177 m³. Des zones du ponton de visite de la tourbière sont également à démonter et remonter.

L'estimation financière du maître d'ouvrage n'est qu'une évaluation sommaire, faute de retour d'expérience similaire dans ce contexte très particulier (déboisement/héliportage). L'estimation s'appuie sur 2 précédents chantiers de déboisements et/ou héliportage en 2020 et 2025 à la tourbière de la Cluse et Mijoux. L'évaluation du maître d'ouvrage est de 118 000 euros TTC (98 330 €HT).

Le critère de jugement des offres est 55% sur la note technique et 45% sur la note de prix, dû à la technicité particulière notamment du bûcheronnage en zone sensible, et de l'héliportage.

L'offre proposée est supérieure à l'estimation de l'EPAGE d'environ 9 000€HT. Le bûcheronnage et actions annexes a été sous-estimé, l'héliportage est sur-estimé. Après négociation, le prix proposé par l'entreprise est de 99 219.70HT.

L'offre technique répond en tous points aux exigences du cahier des charges.

L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- ATTRIBUE le marché au groupement solidaire Jura Natura Services/Ecogest pour la réalisation des travaux de réouverture de la tourbière du Forbonnet (zone 1) préalables aux travaux hydrologiques, pour un montant de 119 063.64€ TTC
- AUTORISE le Président à signer le marché avec le groupement retenu ainsi que tout autre document s'y rapportant
- DIT que les crédits sont inscrits au budget

2.4 Travaux restauration du ruisseau des Melliers à Bouverans (LIFE)

VP concerné : Laurent VUILLEMIN

Monsieur Laurent VUILLEMIN indique que les travaux concernent la restauration du ruisseau des Melliers à Bouverans et consistent :

- A reméandrer 1060 ml de cours d'eau
- A adapter le gabarit du lit par recharge de matelas alluvionnaire sur 570 ml
- A combler 700 ml de tracé rectiligne ou de fossé.

Ils ont été estimés à 113 455 € HT.

Deux offres ont été déposées via la plateforme klekoon :

Liste des offres (Consultation référence K4172272)				
Nom du soumissionnaire	Adresse du soumissionnaire	Date de dépôt	Dernière mise à jour	Date d'ouverture
fce	Le Mont 25270 LEVIER	11/06/2026 15:37:43	11/06/2026 15:37:43	12/06/2026 12:21:39
Jura Natura Services	5, les creux du pont 25520 Arc Sous Cicon	12/06/2026 10:01:54	12/06/2026 10:01:54	12/06/2026 12:21:39

Les deux candidatures sont complètes et conformes :

A l'issue du premier examen des offres, des compléments techniques ont été demandés et apportés par les candidats. Une négociation financière a également été proposée aux deux candidats.

Après examen des compléments et des nouvelles offres tarifaires, le classement est le suivant :

Classement prix

Ordre	Candidat	détail	Prix proposé TTC	Offre mini	Pondération critère	Note	Classement
1	FCE	99000 HT (99860 prix	118 800.00 €	118 487.88 €	45	44.9	2
2	JNS	100 755 € HT avant	118 487.88 €	118 487.88 €	45	45	1

Le tableau suivant résume l'analyse des offres :

Ordre	Candidat	Note Prix	Rang prix	Note Technique	rang technique	Note finale	rang final
1	FCE	44.9	2	54.3	2	99.2	2
2	JNS	45	1	55	1	100	1

L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- ATTRIBUE le marché à l'entreprise Jura Natura Services pour la réalisation des travaux de restauration du ruisseau des Melliers pour un montant de 118 487,88 € TTC
- AUTORISE le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant
- DIT que les crédits sont inscrits au budget

2.5 Travaux de restauration morphologique du ruisseau de Vergetolle aval reprises et compléments de travaux

VP concerné : Jean-Claude GRENIER

Monsieur Jean-Claude GRENIER explique que le présent marché concerne des reprises et des compléments de travaux sur le ruisseau de Vergetolles aval, à Vuillafans. Des travaux de restauration de la continuité écologique (arasement de deux petits barrages, mise en place d'un dispositif de franchissement piscicole au pied d'un pont) ont été réalisés en 2023.

Des semelles de fond avaient été mises en place pour éviter l'érosion régressive (enfouissement du fond du lit) à la suite de l'enlèvement d'un des deux barrages. Ces ouvrages ont été déstabilisés à la suite des nombreuses crues qui ont suivies les travaux et un enfouissement du fond du lit est visible.

L'enlèvement ponctuel de blocs par les riverains a pu également contribuer à aggraver le problème (un courrier a d'ailleurs été fait à ces riverains leur demandant de cesser d'intervenir dans le cours d'eau).

Afin d'éviter que l'érosion du lit remonte plus amont sur le ruisseau, et déstabilisent des infrastructures ainsi que les habitats aquatiques, il est proposé de mettre en place de nouvelles semelles de fond en blocs plus grossiers, ainsi que des microseuils (franchissables par les poissons). En outre, il est proposé de compléter la restauration de cette partie du ruisseau par la mise en place d'une vingtaine d'ouvrages rustiques en bois/blocs pour diversifier les écoulements. Une demande de subvention à 70% sera effectuée auprès de l'AERMC. L'estimation financière était de 32 000€ euros TTC.

Une consultation a été réalisée sur la plate-forme klekoon. Le critère de jugement des offres est 55% sur la note technique et 45% sur la note de prix.

Deux entreprises ont remis une offre : Bouvresse TP et Jura Natura Services.

Nom du soumissionnaire	Adresse du soumissionnaire	Date de dépôt
BOUVRESSE TP	15, rue de la corvée 25360 BOUCLANS	22/06/2026 11:53
Jura Natura Services	5, les creux du pont 25520 Arc Sous Cicon	22/06/2026 15:20

Le tableau suivant résume l'analyse des offres :

Candidat	prix	Note Prix	Rang prix	Note Technique	rang technique	Note finale	rang final
BOUVRESSE TP	65 661.72 €	16.6	2	53.1	2	69.7	2
Jura Natura Services	24 157.20 €	45	1	55	1	100	1

Les deux entreprises offrent des offres techniques très satisfaisantes. Cependant l'offre de Bouvresse TP est bien au-dessus de l'estimation initiale. Jura Natura Services est classée première sur la note technique et la note prix, et sa proposition financière est en deçà de l'estimation initiale.

L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- ATTRIBUE le marché à l'entreprise Jura Natura Services pour la réalisation des travaux de restauration morphologique du ruisseau de Vergetolle aval pour un montant de 24 157,20 €
- AUTORISE le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant
- DIT que les crédits sont inscrits au budget

2.6 Travaux de création de deux mares à crapauds calamites à Arc-et-Senans

VP concernée : Beatrix LOIZON

Madame Béatrix LOIZON indique que de 2019 à 2022, un travail d'identification des continuités écologiques et de leurs ruptures a été mené par l'EPAGE sur le territoire de la communauté de commune Loue Lison. Cette étude a identifié Arc-et-Senans comme territoire communal à enjeux fort à très fort pour la trame verte et bleue, et comme secteur d'intervention prioritaire pour restaurer les continuités écologiques. Cette commune abrite la dernière population de crapauds calamites en vallée de la Loue. Cette espèce fait partie des amphibiens les plus menacés de Franche-Comté, étant classée en danger (EN) selon la dernière liste rouge de 2020.

Les causes de la disparition de cette espèce sont la fragmentation de son habitat et l'accentuation des effets des changements climatiques globaux.

De plus, les phénomènes de sécheresse s'amplifient et la population survit grâce à une ou deux mares encore en eau derrière la Saline royale.

Au vu de ces constats, il est primordial de diversifier et d'augmenter les possibilités d'accueil pour cette espèce, afin d'assurer la pérennité de la population sur le long terme.

C'est dans ce contexte qu'en 2023, l'EPAGE, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Franche-Comté a répondu à l'appel à projets de l'Agence de l'Eau sur la restauration de la trame turquoise et a choisi de mener des actions en faveur du Crapaud Calamite.

Le projet initial de l'AAP comportait 5 mares dont une bâchée. Après avoir contacté tous les propriétaires ayant des parcelles intéressantes pour la création des mares, seuls 3 d'entre eux ont répondu favorablement.

Il s'en est suivi deux ans d'études piézométriques sur 2 mares pour connaître la variation de la nappe phréatique et ainsi modéliser les mares au mieux pour qu'elles soient en eau au moins deux mois consécutifs dans l'année, d'avril à août, selon les exigences écologiques de l'espèce ciblée.

Les résultats de ces piézomètres ont été analysés et il apparaissait que l'une des deux mares équipées avait une nappe à plus de 2m40 de profondeur, cette mare n'a donc pas été retenue.

Le présent marché concerne donc la création de deux mares pour les crapauds calamites à Arc-et-Senans. Ces travaux consistent à creuser une mare « naturelle » et une mare bâchée.

La mare « naturelle » fera 250m² et aura une profondeur maximale de 1,2m.

Une convention est en cours de rédaction pour garantir durabilité des travaux.

La mare bâchée fera 185 m² et, une fois finie, aura une profondeur de 0,45m (

Pour cette deuxième mare, la nappe est très profonde. Il a donc été décidé d'opter pour une mare bâchée qui sera alimentée par le ruissellement et la pluie.

Une Obligation Réelle Environnementale de 99 ans est en cours de réflexion et serait portée par la LPO. La propriétaire, très investie dans ce projet y est favorable.

Les travaux seront cofinancés par l'Agence de l'eau à hauteur de 70% et par l'EPAGE à hauteur de 30%. L'estimation financière était de 48 051€ euros TTC en 2023, actualisée à 50 544, 27€ TTC en 2026.

Une consultation a été réalisée sur la plate-forme klekoon du 29/05/2026 au 25/06/2026 16 :00. Le critère de jugement des offres est 60% sur la note de prix et 40% sur la note de technique.

Trois entreprises ont remis une offre : Jura Natura Services, FCE et Terideal (TARVEL).

Le tableau suivant résume l'analyse des offres :

Ordre	Candidat	Prix (TTC)	Note Prix	Rang prix	Note Technique	Rang technique	Note finale	Rang final
1	JNS	64 687,28 €	38.8%	3	40%	1	78.8%	3
2	FCE	50 160,00 €	50.1%	2	40%	2	90.1%	1
3	Terideal (TARVEL)	41 866,74 €	60.0%	1	26.7%	3	86.7%	2

Les offres de JNS et FCE sont conformes au cahier des charges et bien détaillées tandis que celle de Terideal manque de précision, présente quelques incohérences et le conducteur de travaux/encadrant manque d'expérience pour ce type de travaux. FCE est classée première ex-aequo avec JNS sur la note technique, mais financièrement plus intéressante. Elle ressort comme la mieux-disante.

L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- ATTRIBUE le marché à l'entreprise France Clôtures Environnement pour la réalisation des mares à crapauds calamites à Arc-et-Senans, pour un montant de 50 160 €TTC.
- AUTORISE le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant
- DIT que les crédits sont inscrits au budget

2.7 Etude ressources stratégiques

Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône Méditerranée a établi une liste de masses d'eau souterraines aquifères désignées à fort enjeu pour la satisfaction des besoins en eau potable, et recelant des ressources dites « stratégiques ». Ces ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable (AEP) doivent être préservées pour assurer dans les meilleurs conditions l'alimentation en eau potable actuelle et future des populations.

Le SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée 2022 – 2027 demande aux services de l'Etat ainsi qu'aux collectivités concernées, dans sa disposition 5E01 :

1. d'identifier et de caractériser les « ressources stratégiques » pour la satisfaction des besoins actuels et futurs en eau potable ;
2. de délimiter les zones de sauvegarde nécessaires à la préservation de ces ressources ;
3. de définir, en concertation avec les acteurs concernés, les modalités de préservation de ces ressources avec un usage prioritaire pour l'alimentation en eau potable et d'engager les actions de protection ou de restauration nécessaires.

Par ailleurs, la loi climat et résilience du 22 août 2021 rend obligatoire, dans le cadre des SAGE, l'identification des ressources stratégiques, la délimitation de leurs zones de sauvegarde ainsi que la définition de mesures de protection à mettre en œuvre au sein de ces zones.

24 ressources définies comme stratégiques dans le SDAGE sont situées majoritairement sur le territoire de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue.

Dans un objectif de préservation de ces ressources stratégiques, le travail à réaliser est le suivant :

- 1ère phase : Bilan des données et des connaissances déjà existantes sur les ressources, priorisation des ressources et identification des données manquantes pour délimiter les zones de sauvegarde

- 2ème phase : Réalisation des études techniques pour délimiter les zones de sauvegarde des ressources stratégiques
- 3ème phase : Concertation pour élaborer des plans d'actions et/ou mettre en place des réglementations sur les zones de sauvegarde.

L'EPAGE s'est engagé à réaliser la 1^{ère} phase de ce travail, avec l'appui d'un cabinet d'étude extérieur. Le montant estimatif est de 60 k€ TTC avec une aide de l'Agence de l'eau de 70 %.

Une consultation a été réalisée sur la plate-forme klekoon. Le critère de jugement des offres est 60% sur la note technique, 30 % sur la note de prix et 10% sur la note calendrier.

Deux entreprises ont déposé une offre :

Nom du soumissionnaire	Date de dépôt	Montant offres
Sciences Environnement	23/06/2026	57 480 € T.T.C
ARTELIA	25/06/2026	53 280 € T.T.C

Les deux candidatures sont complètes et conformes.

Après examen de leurs candidatures et de leur offre, le classement est le suivant :

Candidat	Note Prix	Rang prix	Note Technique	rang technique	Note délais	rang délai	Note finale	rang final
Artelia	30	1	60	1	8	2	98	1
Sciences Environnement	27.8	2	50.3	2	10	1	88.1	2

Les deux offres sont intéressantes, néanmoins la proposition d'Artélia fait preuve d'une grande clarté, et montre une très bonne appréciation des enjeux de l'étude alors que celle de sciences environnement reprend essentiellement le cahier des charges.

L'offre d'Artélia se projette également déjà sur des méthodes intéressantes de priorisation des ressources.

L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- ATTRIBUE le marché à l'entreprise ARTELIA pour l'étude de bilan des connaissances sur les ressources stratégiques, pour un montant de 53 280 € TTC.
- AUTORISE le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant
- DIT que les crédits sont inscrits au budget

2.8 Suivi post LIFE Tourbières 2025-2026 : analyses hydrobiologiques

VP concerné : Laurent VUILLEMIN

Un programme de suivi de l'impact des travaux réalisés dans le cadre du précédent LIFE Tourbière a été programmé sur 10 ans.

Des suivis hydrobiologiques sont prévus en 2026 sur le ruisseau du Gouterot (Bannans / La Rivière Drugeon) et le ruisseau du Bief Rouget (Granges Narboz / Ste Colombe).

Au vu du montant estimatif (moins de 20 k€ TTC) 4 bureaux d'études ont été sollicités directement pour chiffrer la prestation

N° Offre	1	2	3	4
Candidat	Eau continentale	Decourcières	CDEau	Aquabio
DC1 ou candidature	x	x	x	x
Mémoire technique	x	x	x	x
devis	x	x	x	x
calendrier	x	x	x	x
DC4	nc	nc	nc	nc
CC signé	x	x	x	x

Après examen de leurs candidatures et de leur offre, le classement est le suivant :

Classement prix

Ordre	Candidat	Prix proposé TTC	Offre mini	Pondération critère	Note	Classement
1	Eau continentale	11 280.00 €	11 280.00 €	45	45	1
2	Decourcières	17 784.00 €	11 280.00 €	45	28.5	3
3	CDEau	13 740.00 €	11 280.00 €	45	36.9	2
4	Aquabio	27 684.00 €	11 280.00 €	45	18.3	4

Classement final

Ordre	Candidat	Note Prix	Rang prix	Note Technique	rang technique	Note finale	rang final
1	Eau continentale	45	1	43.2	4	88.2	1
2	Decourcières	28.5	3	55	1	83.5	3
3	CDEau	36.9	2	51.1	2	88	2
4	Aquabio	18.3	4	47.1	3	65.4	4

L'exposé du Président étant entendu, le bureau syndical, à l'unanimité :

- ATTRIBUE le marché à l'entreprise Eaux Continentales pour la réalisation du suivi hydrobiologique post-LIFE, pour un montant de 11 280 € TTC
- AUTORISE le Président à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant
- DIT que les crédits sont inscrits au budget

3. Procédure de compensation foncière des parcelles agricoles concernées par le projet de restauration du Lizon supérieur, tranche 1, à Lemuy

VP concerné : Aurélien DORNIER / Bernard LAUBIER

Monsieur Aurélien DORNIER indique que l'EPAGE mène depuis 2018 un projet de réhabilitation du Lizon supérieur et des zones humides associées. Ce ruisseau, ces affluents et les zones humides qui les entourent sont dans un état écologique préoccupant, C'est pourquoi un programme de travaux ambitieux a été proposé, portant sur la restauration d'environ 15 km de cours d'eau et des zones humides associées (environ 200 ha référencées), principalement par technique de reméandrement et de rebouchage des drains.

L'objectif des travaux est de restaurer la qualité écologique des cours d'eau et zones humides, mais aussi d'améliorer leur rôle de réservoirs hydrologiques à l'échelle du bassin du Lizon, dans un contexte de ressource en eau qui s'avérera de plus en plus en tension avec le changement climatique.

La négociation avec les agriculteurs locaux a conduit à proposer une première tranche de travaux de restauration d'environ 3km de cours d'eau sur 3 secteurs (Biefs des Joncs aval, Lizon supérieur amont Lemuy, sources de la Seigne et du Fourneau).

Environ 8ha de parcelles agricoles sont concernées par l'emprise du projet ou par une sur inondation liées aux travaux, pour les petites crues. Afin de pouvoir compenser les impacts, une négociation a été menée avec Mr Viennet, agriculteur local partant à la retraite, en concertation avec la SAFER. Mr Viennet a ainsi proposé de flécher une partie de ses parcelles en location aux agriculteurs concernés par le projet, en échange d'une compensation financière pour perte de marge brute pour un arrêt d'exploitation anticipée. La surface concernée est de 12.43ha, avec une compensation de 1000 €/ha, **soit 12 430 euros**.

En outre, une des parcelles actuellement exploitée par Mr Viennet est issue d'un échange avec Cédric Jantet, locataire de la parcelle. Une compensation financière a été négociée avec Mr Jantet pour promesse de renoncement à la préemption de la parcelle en cas de vente de celle-ci, au profit de l'EPAGE, et pour promesse et convention d'échange avec le GAEC du Pont, exploitation agricole particulièrement concernée par les travaux. La base de compensation est de 680 euros par ha pour 8.77 ha **soit 6000 euros**. **Le montant total de cette compensation financière est donc de 18 430 euros**

Ces compensations foncières peuvent faire l'objet d'un financement de l'Agence de l'eau à 70 % au même titre que les travaux.

Pour information, le montant total estimatif des travaux au stade avant-projet-détaillé est **de 1 385 000 euros TTC**.

Monsieur Aurélien DORNIER informe les membres du Bureau qu'entre l'envoi du rapport et la présente réunion, Monsieur Patrick DUBOZ, animateur agroenvironnement, a rencontré Monsieur VIENNET. Au cours de cet échange, ce dernier lui a indiqué avoir finalement changé d'avis et avoir conclu avec la SAFER, un accord pour transmission de l'ensemble de ses parcelles, y compris celles qui au départ devaient être réservées pour le projet de l'EPAGE à la personne repreneuse de sa ferme.

Cette situation est susceptible de remettre en question la réalisation des travaux puisque l'EPAGE ne dispose plus de foncier en compensation.

Monsieur le Président indique qu'une rencontre sera organisée prochainement avec la SAFER afin d'évoquer ce dossier. Il rappelle qu'une convention a été conclue avec cet organisme afin de faciliter le projet de l'EPAGE et que cette situation n'est donc pas acceptable.

Il profite également de ce point pour informer les membres du Bureau qu'un temps d'échange réunissant la Chambre d'Agriculture, les syndicats agricoles, la SAFER, l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue et l'EPAGE Doubs-Dessoubre sera organisé dans les prochains mois afin d'aborder les enjeux fonciers et les perspectives de coopération.

Au vu de cette situation d'échec et des nombreuses difficultés rencontrées, la perspective d'afficher la volonté de recourir à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) afin de faciliter l'aboutissement de certains projets est évoquée au sein du bureau.

Monsieur Jean-Claude GRENIER demande qu'une note de synthèse soit réalisée afin de retracer les démarches engagées à ce jour, ainsi que les dépenses déjà supportées dans le cadre de ce projet.

4. Avancement de la rédaction des fiches actions du PTGE (Plan Territorial de Gestion de l'Eau)

Une brève présentation est faite en séance pour réflexion par les élus et échange au sein de leurs EPCIs.

- Un focus est fait sur les actions de sensibilisation qui pourraient être portée par l'EPAGE et qui restent à discuter et prioriser

Actions de sensibilisation proposées pour le PTGE

Nom	Public cible	MOA potentiels	Description	Effet	Coût
Malle pédagogique	Scolaires (CE2 - > CM2)	EPAGE Communes / CC	• Large choix d'activités possibles pour l'enseignant sur toute l'année • Comprend des actions d'économie d'eau dans l'école (dont kits hydroéconomies)	Sensibilisation dans 3 écoles pilotes Réduction des consommations dans ces 3 écoles	Malle: 850 € Temps humain (présentation de la malle): ½ journée
Clip vidéo de sensibilisation économie eau	Grand public adultes / jeunes	EPAGE (conception/producti on) Communes / CC (diffusion?)	• 30 secondes, sur les enjeux saisonniers et les gestes individuels • Diffusion sur le site de l'EPAGE, réseaux et spots cinémas (Pontartier, Ornans, Morteau, Métabief, Valdahon)	Sensibilisation de plusieurs milliers d'internautes et de spectateurs dans les cinémas	Production: 5000 € (réduit si chargé de comm. EPAGE) Diffusion: 500 – 1500 € par cinéma pour 1 mois
Réunion d'échange des fromageries sur la gestion de l'eau	Fromageries	FRCL Commissariat de Massif	Echanges d'expériences sur la gestion de l'eau et les techniques d'économie d'eau	Réduction des consommations des fromageries	Temps humain EPAGE: 15 jours
Sensibilisation dans les hébergements touristiques	Hébergeurs du territoire	CDT/ OT/CC ?	Kits de sensibilisation visuels « nudges » dans les sanitaires pour réduire les consommations d'eau	Modification des consommations chez 40% des clients sur 100 000 nuitées estivales	Conception et création des kits: 4000 € (réduit si chargé de comm. EPAGE)
Animation d'un jeu collaboratif « Choix d'aujourd'hui, massif de demain »	Elus, socio-économiques	EPAGE	Jeu d'immersion (CPIE) - mise en situation pour réagir ensemble face à des aléas climatiques	Cerner les enjeux changement climatique Aide à la décision et à l'émergence d'initiatives	8 participants. 1h30: 300€
Journée(s) « du petit au grand cycle de l'eau »	Grand public adultes & élus du territoire	EPAGE EPTB Coll. comp. AEP	Visite de plusieurs sites pour faire le lien entre petit et grand cycle de l'eau 1) Un site karstique emblématique 2) Un chantier de restauration (cours d'eau / zone humide) 3) Une installation AEP / assainissement ou un projet urbain inspirant (ex. désimperméabilisation)	Information/sensibilisation auprès de 60 - 200 habitants et élus au cours du PTGE	Temps humain EPAGE: 10 jours par événement
Création d'une exposition itinérante	Publics adultes variés lors d'événements ponctuels	EPAGE	Evénement à réitérer 1 fois par an au cours du PTGE • Présentation des enjeux quantitatifs sur le territoire, chiffres clés, actions principales du PTGE • Au cours d'événements ponctuels (marchés, festivals); 12 événements ciblés au cours du PTGE (2 par an)	Sensibilisation en direct de 800 habitants au cours du PTGE	Création & Impression: 3000 € (réduit si chargé de comm. à EPAGE)

- Les fiches actions pour lesquelles les collectivités (EPCIs notamment) sont attendues.

Actions importantes du PTGE pour lesquelles les collectivités pourraient porter une ambition en tant que MOA:

Nom	Public cible (sensibilisation)	MOA potentiels	Description	Effet	Coûts estimatifs
Désimperméabilisation associée aux projets de travaux publics en zone urbanisée		CC Communes	- Un volet désimperméabilisation peut être généralement intégré dans tous les projets de travaux publics en zone urbanisée - L'Agence de l'Eau est très volontaire sur cette politique, avec des aides importantes associées	Augmentation des stocks d'eau dans les sols	Dépend du projet
Journée technique sur l'utilisation de l'eau dans les espaces verts	Agents espaces verts	CC Communes EPAGE	- Participation d'agents des services espaces verts des collectivités - Animation de la journée par un prestataire extérieur spécialisé, sur le territoire de l'EPAGE - Format conférence, visite terrain et échange d'expériences	Réduction des consommations pour l'entretien des espaces verts	Prestataire extérieur: ~2000 €
Réalisation d'audits de consommation sur les bâtiments public		Communes CC	- Les audits peuvent être menés en interne à partir des relevés de consommation - Possibilité de mutualisation des coûts entre plusieurs collectivités pour faire faire un outil d'autodiagnostic par un prestataire	Réduction de consommation de 10-30 % selon les bâtiments	Prestation externe réalisation d'outil diagnostic: ~10 000 €
Distribution de kits hydroéconomies avec sensibilisation associée	Particuliers	Communes CC EPAGE	- L'installation de kits (mousseurs, sac cuvette) réduit significativement les consommations domestiques, poste majeur sur le territoire. - Besoin de précisions sur le portage, le coût du kit pour les particuliers, la sensibilisation associée	Réduction des consommations domestiques estimée à 10-15 % sur les logements équipés	1 Kit: 20 - 25 €
Mise en place de cuves de récupération d'eau de pluie sur des bâtiments publics		Communes CC	L'eau peut être connectée aux sanitaires et/ou utilisée pour les espaces verts publics	Réduction des consommations bâtiments / espaces verts	Cuve enterrée de 3 m3: 1000 – 5000 €
Location des expositions « pour le climat, moi aussi j'agis » et/ou « karst, cœur de montagne »	Grand public, dont jeunes	CC EPAGE Communes	- Une exposition immersive sur le karst (CPIE), à destination de tous les publics (dont jeunes), comprenant un volet sur l'eau et ses enjeux - Une exposition immersive sur le changement climatique (CPIE), avec les enjeux dans le massif du Jura et des témoignages d'actions en cours	Sensibilisation de tous les publics sur les spécificités géologiques, le changement climatique et la vulnérabilité quantitative dans le massif du Jura	Expo karst: forfait 2000 €, dégressif Animation ½ journée 250 € Expo climat: 1100 €/jour avec animation

Ce point sera étudié plus profondément lors d'un prochain bureau.

5. Questions diverses

Monsieur le Président informe les membres du Bureau que la Communauté de Communes Frasne-Druegon (CFD) envisage de reprendre l'intégralité du bâtiment de Frasne accueillant actuellement l'antenne Haut-Doubs de l'EPAGE. Dans cette perspective, la commune de Frasne étudie la possibilité de réhabiliter un bâtiment situé entre la mairie et la gare afin d'y accueillir les locaux de l'antenne Haut-Doubs de l'EPAGE.

Dans le prolongement de l'audit organisationnel, une journée de restitution et de cohésion à destination des agents était initialement prévue le 14 septembre 2026. En raison de contraintes d'agenda, celle-ci est finalement reportée au 29 septembre 2026. Il est convenu qu'Olivier Billot soit présent le matin pour l'accueil des participants ainsi qu'au déjeuner. Les membres du Bureau qui le peuvent participeront quant à eux à la clôture de la journée en fin d'après-midi.

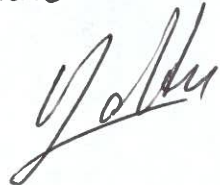
Monsieur le Président indique avoir rencontré ce jour, en présence de Cyril THEVENET, le Président et le Directeur de l'EPAGE Doubs-Dessoubre. Cette rencontre avait pour objectif d'engager une réflexion commune, notamment autour de l'élaboration d'un plan de communication partagé. Celui-ci sera construit conjointement par les deux structures pour une mise en œuvre prévue en janvier 2027. Une nouvelle réunion de travail est programmée en septembre, à laquelle le Département du Doubs sera également associé.

Une réflexion commune sera par ailleurs engagée concernant l'élaboration des plans pluriannuels d'investissement (PPI).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h45

Le secrétaire de Séance

Sylvie LE HIR



Le Président de l'EPAGE

Haut Doubs Haute Loue

Olivier BILLOT

